

*Impôt sur le revenu—Loi*

Le budget provincial de la Saskatchewan prévoyait un partage de recettes avec les municipalités. On versera ainsi 20 millions de dollars additionnels aux municipalités de la Saskatchewan de sorte qu'elles n'auront pas à hausser leurs taux de taxe foncière. On augmente de 4.5 millions de dollars le montant des subventions accordées aux propriétaires de maisons de la Saskatchewan pour l'amélioration des propriétés. Les taux d'assurance-automobile sont réduits de 5 p. 100 et le budget traduit l'intention du gouvernement de limiter et de restreindre les augmentations des tarifs des services publics, notamment de l'électricité et du gaz naturel. Notre économie provinciale bénéficiera donc d'un montant total de 82 millions de dollars.

En outre, nous stimulerons l'emploi dans notre petite province en relevant de 140 millions de dollars les dépenses en immobilisations du gouvernement et des sociétés de la Couronne de la Saskatchewan et les dépenses pour l'année en cours se situent à 834 millions de dollars. On a favorisé l'investissement en actif; la province en tirera profit à long terme mais des emplois seront également créés dans un avenir rapproché. Je crois que la Saskatchewan a encore le taux de chômage le plus bas au Canada où elle vient en deuxième place et c'est le genre d'investissements et de propositions budgétaires que ma province, de nombreux députés et membres du public ont réclamés et ont espéré que le gouvernement fédéral incorporerait dans son budget.

Le 10 avril, le ministre des Finances de la Saskatchewan a annoncé à l'assemblée provinciale une réduction de la taxe de vente au détail de 5 à 3 p. 100 pour une période de neuf mois. Il a déclaré que le gouvernement de la Saskatchewan s'engageait à maintenir cette réduction jusqu'au 30 septembre, mais qu'avant le 1<sup>er</sup> octobre, il annoncerait qu'elle serait maintenue après cette date. En d'autres termes, la Saskatchewan devra, comme les autres provinces, décider des mesures à prendre après la période de six ou neuf mois.

Il est difficile de prévoir ce qui se passera, mais avec un certain recul, on peut dire que jusqu'à un certain point, les provinces ont acheté chat en poche. Sauf en temps de guerre ou peut-être pendant l'application de la loi sur les mesures de guerre, je ne crois pas qu'un gouvernement fédéral ait jamais empiété sur les pouvoirs des provinces dans le domaine économique. Sauf en périodes de crise nationale, je ne crois pas qu'il soit jamais arrivé que l'essentiel du budget national ait porté sur le pouvoir d'imposition qui est de compétence exclusive provinciale.

● (1432)

La Saskatchewan a déposé son budget très tôt. Les autres provinces ne se sont pas montrées aussi pressées à créer des emplois et à stimuler notre économie. Elles ont en réalité, si je peux m'exprimer ainsi, agi de façon assez conservatrice puisqu'il y a divergence d'opinions dans le pays depuis deux ou trois ans. Certains ont réclamé à cor et à cri une réduction des dépenses et de l'intervention du gouvernement, tout en se plaignant lorsque ce dernier ne dépensait pas suffisamment dans des domaines qui les intéressent. Mais ces pressions ont été ressenties par les gouvernements fédéral et provinciaux et elles sont malvenues quand on dénombre officiellement un million de chômeurs dans le pays.

A l'échelle nationale, la réduction de la taxe de vente, qui est une mesure temporaire, équivaut à 1.147 milliard de dollars.

[M. Benjamin.]

Chez moi, en Saskatchewan, les contribuables disposeront de 54 millions de dollars de plus grâce à la réduction fiscale. La province contribue à cette réduction de 54 millions de dollars pour 18 millions de dollars. Si l'on ajoute cette somme à celle déjà prévue au budget de la province de Saskatchewan, soit 18 millions de dollars plus 82 millions de dollars, on constate que la contribution de notre province pour stimuler notre économie et créer de nouveaux emplois s'établit à 100 millions de dollars.

Voici ce qu'a déclaré le ministre des finances de la Saskatchewan:

Je tiens à dire que nous aurions préféré une réduction d'impôt fédéral permanente pour les Canadiens à revenus faibles et moyens. Nous aurions ainsi accru le pouvoir d'achat de ceux qui en ont le plus besoin ainsi que la consommation, et ce, de façon continue.

A cette fin, nous demandons à la Chambre depuis plusieurs mois une réduction de 1.5 milliard de dollars des impôts sur le revenu des particuliers. La Saskatchewan a accepté cette mesure comme deuxième choix et accepté de collaborer à l'application de la proposition du gouvernement fédéral visant à réduire les taxes de vente au détail. Le ministre des Finances de la Saskatchewan a toutefois ajouté:

Je regrette que l'offre fédérale de participer à cette réduction fiscale soit venue si tard. Sur le plan de la préparation budgétaire, il eût mieux valu connaître longtemps d'avance les intentions fédérales, ce qui nous aurait permis de prévoir cette réduction supplémentaire d'impôt dans notre budget du 7 mars.

Même chose pour plusieurs autres provinces. Le ministre des Finances de la Saskatchewan dit plus loin:

Il est certain que la rencontre de janvier des ministres des Finances, ou la conférence de février des premiers ministres auraient été tout désignées pour la communication aux provinces de ce projet fiscal. Malheureusement, cela ne s'est pas fait.

Puisque le gouvernement fédéral désire faire porter l'essentiel de son budget sur une intervention dans un domaine fiscal relevant exclusivement des provinces, il aurait dû avoir la courtoisie, il aurait même dû se sentir obligé d'en parler ouvertement et en plein jour aux réunions des ministres des Finances, ou du moins à la conférence des premiers ministres de février dernier. Il aurait dû s'entendre avec les provinces, et ensuite faire annoncer par le ministre fédéral des Finances, dans son budget, l'accord intervenu.

Le gouvernement préfère refuser obstinément de modifier le bill, sous le prétexte que la réduction de la taxe de vente annoncée au Québec va balkaniser l'économie, qu'elle ne profitera qu'au Québec. Or cela n'est pas conforme aux faits.

J'en reviens à ce que disait le ministre des Finances de la Saskatchewan, et je cite:

Depuis l'automne dernier je presse le gouvernement fédéral d'intervenir pour stimuler la consommation privée. Un accroissement de la consommation assurerait une résorption graduelle des sous-utilisations de capacité et du chômage. Le gouvernement fédéral n'a pas voulu s'orienter vers cette voie, préférant élargir les concessions fiscales à l'industrie. On a voulu encourager les agrandissements d'usines, alors que 16 p. 100 de la capacité existante étaient inutilisées.

Quel propriétaire ou exploitant d'usine voudra dépenser de l'argent pour l'agrandir, quand elle ne fonctionne qu'à 84 p. 100 de sa capacité? Il faudrait être bien mal avisé et bien ignorant pour le faire. Et qu'ont donné ces politiques fédérales? De nouveaux licenciements, de nouvelles fermetures d'usines, un accroissement du chômage.

Nous soutenons, comme le ministre des Finances en Saskatchewan, que ces politiques économiques nationales sont peu judicieuses.